

FICHE D'IMPACT

Date : 27/10/14

Description de l'opération envisagée :

Regroupement des services de publicité foncière 1 et 2

Questionnement permettant de mesurer l'importance du projet	Justifications du responsable en charge des réorganisations/réaménagements envisagés
1) Critères quantitatifs	
Nombre de services impactés	2 services
Nombre d'agents directement impactés par le projet	SPF 1 et SPF 2 16 agents (TAGERFIP)
Des répercussions même indirectes sont-elles possibles sur d'autres agents ou services ?	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Chef de service, responsable du SPF1 et du SPF2 par intérim • SPF 1 : 8 agents (5 B + 3 C) • SPF 2 : 7 agents (5 B et 2 C) Oui. Une partie d'un bureau aujourd'hui occupé par un agent du service de fiscalité immobilière sera attribuée au service regroupé.
2) Critères qualitatifs	
L'organisation du travail va-t-elle être modifiée ?	Oui, faiblement, par un regroupement de certaines tâches (courrier, accueil...) et par une harmonisation et une mutualisation des pratiques.
En quoi le quotidien des agents sera-t-il modifié ?	Les agents du SPF 2 rejoindront les locaux aujourd'hui occupés par le SPF 1, situés dans le même immeuble, au même étage. Les deux services seront regroupés sur un plateau de travail.
Les postes de travail seront-ils modifiés ?	Le plateau comportera 5 « marguerites » de 3 postes de travail, disposant chacune d'un téléphone sans fil.
La chaîne hiérarchique va-t-elle évoluer ?	Non. Un seul chef de service et maintien de deux chefs de contrôle.
Les outils, notamment informatiques, à disposition des personnels vont-ils être fortement modifiés ?	Dans un premier temps, les bases de données FIDJI des deux services ne seront pas fusionnées. A terme, lorsque cette possibilité sera techniquement envisageable, les conditions de sa mise en œuvre devront être analysées.
Le projet envisagé implique-t-il un déménagement ?	Oui. Les agents du SPF 2 rejoindront les locaux occupés par le SPF 1 (même immeuble, même étage)
Conclusion et justification sur l'importance avérée ou non du projet	
Ce projet de regroupement offre la possibilité de : <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un service unique pour les usagers - harmoniser le service rendu aux usagers (traitement des rejets/refus) - rationaliser l'occupation du centre des finances publiques de Tarbes - participer à une meilleure gestion des crédits de fonctionnement alloués - économiser un emploi de chef de service - renforcer la capacité des services de publicité foncière à faire face aux travaux en mutualisant les moyens 	
Des groupes de travail préparatoires ont-ils été mis en œuvre ? Une information préalable des agents ? Des ergonomes ?	
Après information préalable des agents, un groupe de travail piloté par le chef de service a été mis en place afin d'examiner les solutions, notamment matérielles, permettant un regroupement des deux SPF. Y participent des agents des deux services, un représentant du pôle pilotage et ressources et un représentant du pôle gestion fiscale. Deux réunions se sont tenues (30/09/14 et 08/10/14) et ont donné lieu à compte-rendu. Le 17/10/14, l'ISST a effectué une visite du service afin d'évaluer les conditions de réalisation du regroupement, ceci en présence des agents des deux services, du chef de service, du médecin de prévention, de l'assistante de prévention, du secrétaire du CHSCT et du responsable du pôle pilotage et ressources de la direction.	
Au regard de ces critères, pensez-vous que le CHSCT doive être consulté ?	
Une consultation du CHSCT est à l'ordre du jour de la réunion plénière du CHSCT du 31/10/14.	

Photocopieur imprimante

meuble à classe

3 meubles à classe

1 grande + 1 petite armoire

vestiaire double

grande armoire

2 grandes armoires

1 petite armoire

2 grandes armoires

1 grande armoire

3 vestiaires doubles

Petite armoire + imprimante et photocopieur

Table de décharge

armoire coffre-fort

grande armoire

Vestiaire double

petite armoire

Photocopieur imprimante

Petite armoire

3 petites armoires

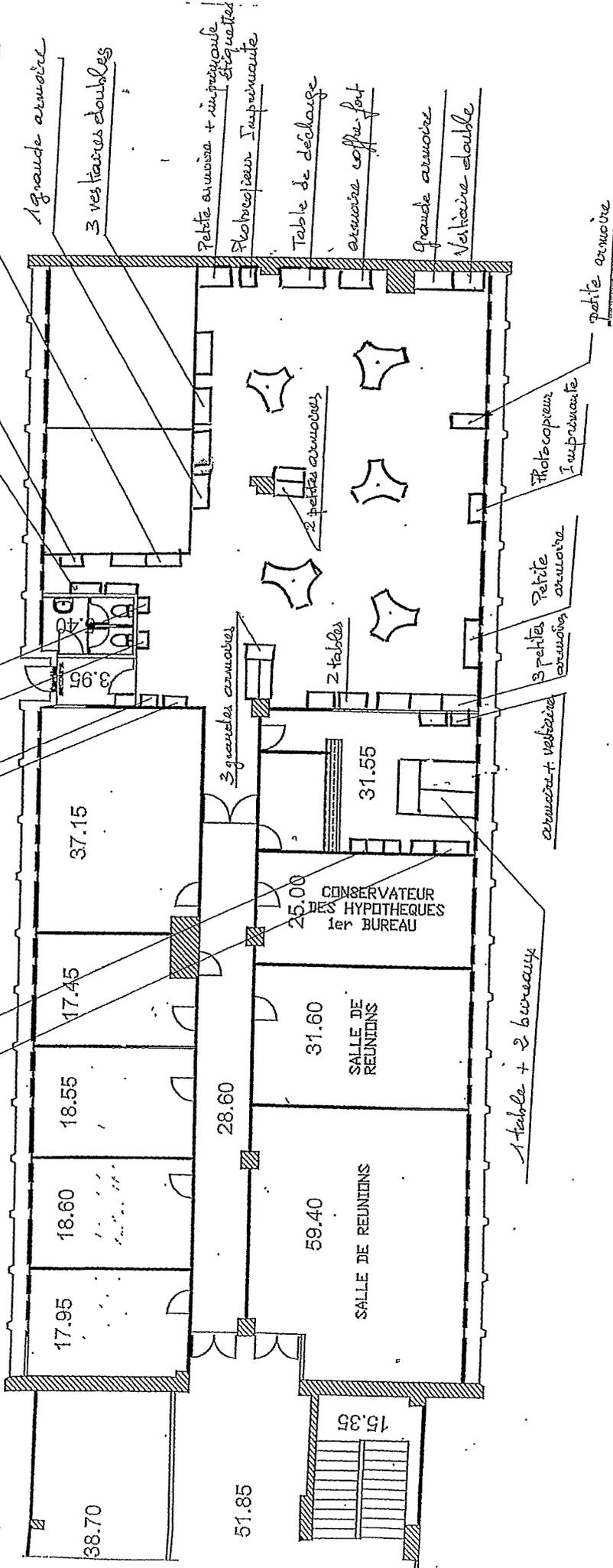
armoire + vestiaire

3 grandes armoires

2 tables

CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES 1er BUREAU

1 table + 2 bureaux



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2014, DU GROUPE DE TRAVAIL
« SPF »

Le groupe de travail SPF s'est réuni mardi 30 septembre 2014 à 9h 30 salle 102 bis du CDFIP de TARBES.

Participants au groupe :

Nicole AGUILLON, Monique BOUZET , André CAUSSADE, Dominique DABEDEILLE , Joëlle PEREZ, Pascale SENMARTIN des 1er et 2ème SPF ; Xavier BENES du PPR et Pascale LABEDENS du Pôle gestion fiscale.

Le groupe a examiné les solutions permettant le regroupement des 2 SPF dans les meilleures conditions.

Les 2 SPF seront regroupés dans les locaux actuellement occupés par le SPF 1, avec extension sur la moitié du bureau de la FI (bureau occupé par un agent C),

Nombre d'agents à regrouper :

Le SAGERFIP du 1er bureau indique 8 agents (5 B + 3 C) plus un agent C en surnombre ;

Le SAGERFIP du 2ème bureau indique 7 agents (5 B et 2 C) ; ce sont ces 7 agents du 2ème bureau qui viendront rejoindre les agents du 1er bureau ;

Les bureaux sont regroupés en 4 groupes de 3 + un groupe de 2 ; il conviendra d'ajouter un bureau dans ce dernier groupe pour avoir 15 bureaux répartis en 5 groupes de 3. 1 agent sera positionné dans le bureau de l'accueil. 15 agents occuperont donc la grande salle du SPF et un agent le bureau de l'accueil.

L'exigüité des locaux et l'accroissement des nuisances sonores et de la chaleur ont été exprimés par les agents,

Surfaces disponibles :

Le grand bureau actuellement occupé par les agents du 1er bureau ; un bureau d'accueil ; une pièce d'archives et l'ajout de la moitié du bureau de la FI ;

Aménagements à prévoir dans le bureau FI :

Le bureau FI devrait être partagé par moitié par une cloison ; une porte devrait être percée pour communiquer avec le SPF actuel ; le groupe de travail opte plutôt pour la position de la porte sur le mur gauche du couloir à l'entrée du SPF ;

Ce nouveau bureau sera occupé dans un premier temps par les « volumes » du 2ème bureau ; après numérisation des formalités de ces volumes, ce bureau pourra être réutilisé sans autre travaux par 2 agents du SPF, ce qui permettrait de donner un peu plus d'espace ;

Aménagements à prévoir dans le bureau archives de l'actuel SPF1 :

Les rayonnages actuellement dans ce bureau ont été positionnés de façon très larges (espace relativement important entre chaque rayonnage) ; il serait souhaitable de repositionner ces rayonnages pour gagner facilement un ensemble de deux étagères ; elles seront occupées par les volumes « inscriptions hypothécaires » du 2ème bureau ; ces « inscriptions hypothécaires » ne seront pas numérisées ; elles pourront donc être installées définitivement ;

Ces travaux de réinstallation des rayonnages pourraient être confiés à Marc MAYSONNEUVE aidé

de 2 autres agents.

Installation de volets roulants et de stores intérieurs :

Les fenêtres situées à l'est ne sont pas équipées de volets roulants, ce qui pose des problèmes de luminosité. Des stores intérieurs sont demandés sur les fenêtres sud (chaleur).

Numérisation des actes :

Le bureau GF3B avait été contacté il y a environ 1 mois pour la numérisation des actes des 2 bureaux ; par téléphone ils envisageaient une possibilité pour début mars 2015 et peut être vers le 15 février ; dans un courriel du 22 septembre, ils proposent le deuxième semestre 2015 ; il est souhaitable de les recontacter pour des travaux de numérisation plus rapprochés (leur plan actuel de numérisation court jusqu'en mars 2015) ;

Installation des photocopieurs/imprimantes :

Actuellement chaque bureau dispose de 2 imprimantes ; le groupe propose de maintenir les deux imprimantes actuellement en service au SPF 1 et de ramener une imprimante du 2ème bureau ; celle ci serait positionnée a gauche après l'entrée du SPF contre la cloison des toilettes (une goulotte pour le câblage est déjà en place).

Installation des imprimantes étiquettes :

Chaque SPF utilise des imprimantes à étiquettes (1 au 1er bureau, 2 au 2ème) ; deux imprimantes doivent être maintenues ; le groupe a réfléchi à leur positionnement ; l'une pourra être installée à droite après l'entrée du SPF, sur une table contre la cloison vitrée ; l'autre pourra être installée au fond du SPF sur le mur Est ; des goulottes de câblages sont déjà positionnées.

Installation téléphonique :

Actuellement l'installation téléphonique n'est pas satisfaisante au SPF 1 ; les combinés sont éloignés des écrans informatiques ; le groupe de travail souhaite l'installation au minimum d'un téléphone par groupe de bureaux et de préférence des combinés sans fil ; Mme BOUZET dispose d'un combiné adapté qui devra être maintenu.

Installation de FAX :

Chaque SPF utilise une FAX ; après rapprochement, un seul FAX suffira ; il conviendra de communiquer le n° de FAX a nos différents interlocuteurs.

Câblage – informatique, électrique, téléphonique) :

Une entreprise spécialiste devra venir visiter les locaux pour vérifier les câblages actuellement en place et ceux à installer – ceci pour les 5 groupes de bureaux, pour les imprimantes et les photocopieurs. Un éclairage séparé est demandé pour chaque groupe de bureaux.

Points à examiner pour la prochaine réunion du groupe de travail :

Archivage des documents dans chaque SPF ;

Il est demandé à chaque SPF

- de recenser les documents à archiver et de les descendre aux archives ;
- d'évaluer le nombre d'armoires à transférer du 2ème bureau au 1er ;
- pour le 1er bureau, le nombre d'armoires qui seront libérées suite à archivage, ce qui permettra de réceptionner les armoires du 2ème bureau.

Une nouvelle réunion du groupe de travail est prévue le mardi 7 octobre à 14h 30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 OCTOBRE 2014, DU GROUPE DE TRAVAIL
« SPF »

Le groupe de travail SPF s'est réuni une deuxième fois le mercredi 8 octobre 2014 à 9H 30 salle 102 bis du CDFIP de TARBES.

Participants au groupe :

Nicole AGUILLON, Monique BOUZET, André CAUSSADE, Colette SALAS, Pascale SENMARTIN des 1er et 2ème SPF ; Xavier BENES du PPR et Pascale LABEDENS du Pôle gestion fiscale.

Mme SENMARTIN indique tout d'abord qu'elle a été informée par son syndicat de la réunion d'un groupe de travail « rapprochement SPF - Enregistrement » à la Centrale, le 6 octobre 2014 ;

Au vu des fiches éditées, le projet semble très précis sur les problématiques de formation des agents , outils informatiques etc ;

Dans l'hypothèse où, au plan local, le Pôle Enregistrement rejoindrait le SPF, dans un délai assez rapproché, il conviendrait d'en tenir compte pour l'aménagement des futurs locaux ; en particulier l'extension prévue vers l'actuel bureau FI serait insuffisante ;

Situation sur les sujets abordés lors de la première réunion :

Transfert des archives du 2ème bureau vers le « bureau FI » dans l'attente de la numérisation :

La longueur d'étagères nécessaire est de 13m ; on pourra disposer dans le nouveau local aménagé de 14,80 m ; la capacité de stockage est donc suffisante ;

Restructuration du local archives du SPF1 ; la disposition des étagères a été vue avec Marc MAYSONNEUVE ; après rapprochement des étagères, il est possible de gagner une double rangée ; sur ces étagères seront rangés les volumes inscriptions hypothèques du 2ème bureau ; les travaux de réinstallation des étagères est à prévoir avec Marc MAYSONNEUVE aidé de 2 agents.

Après numérisation, ce local archives pourra être réduit d'1/3 ; ce dernier 1/3 pourra être aménagé en bureau pour l'installation de 2 agents ; il a été demandé à l'entreprise de cloison de prévoir dans son devis un cloisonnement, qui ne pourra être réalisé qu'après numérisation (courant 2015) ; il a été également demandé à l'électricien de prévoir les prises nécessaires pour 2 postes de travail .

Installation d'un bureau supplémentaire sur la première « marguerite » proche de l'entrée ; vu avec Marc MAYSONNEUVE qui installera rapidement un bureau qui est actuellement disponible ;

Visite de l'électricien :

L'entreprise d'électricité a visité les locaux et pris note des travaux à réaliser (prise téléphonique sur chaque ensemble de bureaux ; câblage, de préférence par le plafond avec poteaux, repositionnement des luminaires, révision des commandes d'éclairage, éclairages indépendants pour chaque groupe de bureaux, positionnement des photocopieurs et des imprimantes et câblage adapté) ;

Visite du plaquiste :

Une cloison est prévue dans le bureau FI actuel pour le partager en deux ; on peut se demander si cette cloison doit être installée dans l'attente de la décision de l'arrivée du Pôle Enregistrement ; il semble souhaitable d'installer des armoires pour partager ce bureau FI ; l'installation d'une porte, peut être maintenue comme prévu ;

Déplacement d'armoires et de vestiaires du 2ème bureau vers le 1er :

Il sera nécessaire de disposer de 4 grandes armoires et de 4 petites pour l'installation des documents du 2ème bureau ;

Ces armoires pourront être installées comme suit (après archivage de documents du 1er bureau) ;

Grandes armoires :

- Une grande armoire à l'entrée à gauche (contre l'actuel bureau FI) ; une armoire est actuellement en place et peut être entièrement vidée ;
- Deux grandes armoires près du « coin café » ; ces armoires sont actuellement en place ; leur contenu sera en partie archivé et en partie déplacé dans une grande armoire située sur le mur « Est » à proximité de Mme BOUZET ;
- Une à deux grandes armoires peuvent être installées contre la cloison du local archives toujours dans la « zone café »
- Une grande armoire peut être installée à droite de la porte du local archive, à la place d'un vestiaire inoccupé ;

Petites armoires :

- Une petite armoire située contre la cloison vitrée du bureau d'accueil peut être vidée et sera disponible ;
- Une autre peut être installée juste à côté ;
- Une petite armoire peut être installée derrière le bureau de Dominique DABEDEILLE à l'emplacement occupée par une table sur laquelle est posé le FAX ; le FAX sera ensuite posé sur cette armoire ;
- Une petite armoire située au centre du bureau peut être vidée de documents à archiver ou à jeter et sera disponible ;
- Une petite armoire sera installée sur le mur « Est » près du photocopieur à l'emplacement actuellement occupé par une table ; sur cette armoire sera installée une imprimante à étiquettes.

Les vestiaires :

- 3 agents du 2ème bureau souhaitent un vestiaire indépendant ; les agents du 1er bureau disposent de vestiaires partagés ; il semble nécessaire de disposer de 5 double vestiaires vestiaire indépendant.

Ces vestiaires seront disposés comme suit :

- Un double vestiaire à l'entrée du bureau à gauche contre la cloison de l'actuel bureau FI (vestiaire actuellement en place) ;
- Un double vestiaire contre le mur « Est » près de Mme BOUZET (vestiaire actuellement en place) ;
- Trois double vestiaires et un vestiaire indépendant contre la cloison du bureau archive (vestiaires actuellement en place) ; un autre vestiaire double actuellement en place contre cette cloison pourra être supprimé, pour installer si nécessaire une grande armoire.

Coin repas :

Plusieurs agents du 2ème bureau prennent leur repas dans une zone aménagée au fond du bureau et souhaiterait que soit installé un coin repas dans les nouveaux locaux ;

Actuellement les agents du 1er bureau disposent d'un « coin café » équipé d'un réfrigérateur, d'une cafetière et d'un four micro onde ; il paraît difficile d'étendre ce « coin café » pour en faire un coin repas ; une solution devra être trouvée pour les agents qui amènent leur repas au bureau ; par exemple les autoriser à utiliser une partie du restaurant administratif.

Une prochaine réunion du groupe SPF sera proposée après la visite de M. RENDA et après avoir pris connaissance de ses observations.